



AVIS DE CONVOCATION À UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Mercredi le 8 mai 2024

À tous les élus municipaux

Le Directeur général vous convoque par la présente à une séance extraordinaire du conseil municipal, **qui se tiendra mardi le 14 mai 2024, à compter de 18h**, au centre communautaire de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie sis au 10, rue du Centre, Lac-Sainte-Marie, Québec.

Cette séance extraordinaire sera précédée par une consultation publique a compté de 17h30, au même endroit, portant sur le règlement # 2024-05-001 concernant l'hébergement touristique de courte durée pour les résidences secondaires.

Yvon Blanchard, directeur général

ORDRE DU JOUR PROPOSÉ :

A) OUVERTURE ET PROCÉDURE

1. Appel à l'ordre.
2. Mot de bienvenue.

3. Ouverture de la séance extraordinaire.
4. Adoption de l'ordre du jour.

B) SUJETS À L'ORDRE DU JOUR

- B-1) Adoption d'un second projet du règlement #2024-05-001 modifiant le Règlement de Zonage N°92-10-02 concernant **les établissements d'hébergement touristique de courte durée pour les résidences secondaires;**
- B-2) Adoption du règlement #2024-05-002 modifiant le règlement #2023-05-001 portant sur l'émission des permis et certificats

C) PAROLES AUX CONTRIBUABLES (PÉRIODE DE QUESTIONS)

D) CLÔTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

**CONFIRMATION DE LA RÉCEPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION À
UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

Je certifie avoir reçu l'avis de convocation du Directeur général pour la **séance extraordinaire du 14 MAI 2024**, par courriel, en conformité avec l'article 152 du code municipal.

Votre signature

Merci de remettre ce document dûment signé, à mon attention, au bureau municipal et de confirmer votre présence par téléphone au 819 467-5437 poste 222 ou par courriel à l'adresse dg@lac-sainte-marie.com.